

LA BANQUE NATIONALE DE L'HABITAT / SPA
Capital social 80 000 000 000 DA
NIF : 000016001502293

DIRECTION REGIONALE DE ANNABA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

La Direction Régionale d'Annaba de la Banque Nationale de l'Habitat BNH-SPA, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à la relance de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/DRA/2023 relatif à la réalisation des travaux d'aménagement de locaux à usage administratif en agence bancaire à Skikda, paru en date du 25/01/2024 dans les quotidiens nationaux le Soir d'Algérie et El Massa, qu'après évaluation des offres selon les critères fixés dans le cahier des charges, l'attribution provisoire du marché s'établit comme suit :

Attributaire provisoire du marché	NIF	Notation			Montant de l'offre en DA/TTC	Montant de l'offre après correction en DA/TTC	Délais (jours)	Observation
		Note technique /70 points	Note financière /30 points	Note globale obtenue				
Entreprise de travaux de bâtiments, travaux publics et hydrauliques HATEB AOMAR	167151700214122	67	30	97	109.013.758,00	110.203.758,00	69	L'offre unique qualifiée

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher auprès des services de la Direction Régionale d'Annaba de la BNH-SPA, sis Tour Numidia 2000, boulevard d'Afrique, 3^{ème} étage Annaba, aux plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Banque Nationale de l'Habitat-SPA sis au Tour BNH, Quartier des affaires, Bab-Ezzouar, Alger, dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux.

Si les dates limites sus-indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.